

Présentation des « Services de l'Automobile » en Lorraine

- Sources ANFA -

■ La branche des « Services à l'automobile » représente en Lorraine 3 162 entreprises et 15 713 salariés. Le secteur du Commerce et de la Réparation Automobile constitue le cœur de la Branche des Services de l'Automobile. Il comprend les activités suivantes : le commerce de véhicules automobile, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles, le commerce de détail d'équipements automobile, le commerce et réparation motocycles ainsi que le commerce de détail de carburant.



Village de la formation, des métiers et de l'emploi 2009

Le Commerce et la Réparation Automobile principalement composé de petites entreprises vit aujourd'hui de profondes mutations : le nombre de ses entreprises diminue sous l'effet conjugué de la concentration et des départs à la retraite des artisans.

Toutefois, cette évolution n'impacte pas l'emploi des salariés. Dans le même temps, les groupes de distribution, eux progressent. Au niveau national, le secteur de l'entretien automobile, porté par le vieillissement du parc, accroît ses effectifs salariés.

En revanche, le commerce automobile qui dépend de la consommation des ménages, connaît une baisse conjoncturelle de ses effectifs salariés et de fait impacte la totalité des effectifs du secteur (le commerce automobile représente 58% des salariés).

Au global, les évolutions constatées en Lorraine sont plus accentuées de celles enregistrées en France : entre 2005 et 2008, le nombre d'entreprises du Commerce et de la Réparation Automobile augmente en Lorraine (+2,3%), alors qu'en France, il se stabilise. De même, entre 2002 et 2005, le nombre de salariés en Lorraine baisse fortement (-6,4%). Cette tendance est observée également au niveau national mais de manière moins prononcée (- 2,2%).



Village de la formation, des métiers et de l'emploi 2009

■ L'évolution des besoins en personnels

Les perspectives de recrutement correspondent à du renouvellement de personnes uniquement pour au moins deux raisons :

- le parc automobile a atteint son maximum en termes de quantités de véhicules, d'autant plus que les voitures sont de plus en plus fiables, donc le parc ne se développerait pas.

- la moyenne de km par courus diminue : 11 000 km par an contre 15 000 km auparavant, ce qui implique une stabilité des effectifs de maintenance.

L'impact des nouvelles technologies sera assez limité. En effet, les ventes de véhicules électriques ne devraient pas concerner des volumes importants, au mieux quelques flottes. Par ailleurs, ils demandent de moins en moins de maintenance que les autres types de véhicules.

En conséquence, les effectifs seront les mêmes.

L'évolution des besoins en qualification

La profession a toujours besoin de CAP, mais aussi de personnes titulaires d'un baccalauréat professionnel et de formation post-bac de type BTS ou CQP au regard des besoins réels de la profession. La tendance est à la hausse des qualifications, d'autant plus qu'il existe une filière complète de formation aujourd'hui. Pour le secteur particulier de la vente, le diplôme requis est de niveau III aujourd'hui, mais le niveau va augmenter.